



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 mars 2020

### Délibération n°03

**Date de convocation**

21.02.2020

**Date d'affichage**

25.02.2020

**Nombre de  
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 27

votants : 34

**Objet : Affectation du résultat de l'exercice 2019**

L'an deux mil vingt, le deux mars, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

**Présents**

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. G. ALAPETITE – Mme M. LAFFORGUE – M. P. SEDARD – Mme J. FOURGEUX – M. JM. GUILBOT – Mme G. RACKELBOOM – M. C. GHIS – Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH – Mme F. SAVY – Mme M. FLEURY – M. JC. SIBERT – M. M. BAFFIE – M. D. VIGNEULLE – Mme C. KOZAK – Mme M. GEORGET – M. Y. LERAY – M. F. BOURDEAU – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. J. HOARAU – Mme L. BOURRICAT – M. P. SAINSARD – Mme M. GOTIN – M. J. SAMINGO – M. D. ROUSSAUX.

**Absents représentés**

M F. PERIDON par M. G. RACKELBOOM – M. B. BAILLY par Mme F. SAVY – Mme D. REDSTONE par M. G. GEOFFROY – Mme D. LABORDE par M. C. DELPUECH – M. M. HAMDANI par Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. R. TCHIKAYA par Mme J. BREDAS – Mme KD. MAKOUTA par M. Y. LERAY.

**Absente**

Mme MC. BARTHES

Madame Françoise SAVY a été élue secrétaire de séance.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2311-5,

VU l'avis de la commission Administration-Finances,

CONSIDERANT les résultats du compte administratif 2019 exposés ci-dessous et faisant l'objet d'une délibération ce jour,

**1) SECTION D'INVESTISSEMENT**

Résultat de l'exercice	1 301 579,07 €
Résultat au 31/12/2018 reporté	1 739 945,25 €
Excédent ou déficit cumulé à reprendre au compte 001	3 041 524,32 €
Reste à réaliser en dépenses	15 047 845,37 €

Restes à réaliser en recettes	11 589 028,01 €
Solde restes à réaliser	-3 458 817,36 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	- 417 293,04 €

## 2) SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice	158 070,43 €
Résultat au 31/12/2018 reporté	2 087 487,95 €
Part affectée à l'Investissement (1068)	417 293,04 €
Excédent ou déficit cumulé à reprendre au compte 002	1 828 265,34 €

## 3) RESULTAT DE CLOTURE

5 287 082,70 €

VU l'avis de la commission Administration-Finances,

CONSIDERANT qu'il appartient, dans le cadre de l'application de la nomenclature M 14, au Conseil Municipal de décider de l'affectation du résultat de la section de fonctionnement constaté au compte administratif 2019,

CONSIDERANT que la section d'investissement laisse apparaître de besoin de financement de 417 293,04 €,

CONSIDERANT que le résultat de fonctionnement du compte administratif 2019 laisse apparaître un solde positif de 2 245 558,38 €,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**DECIDE** d'inscrire en report de fonctionnement au chapitre 01.002 la somme de 1 828 265,34 €.

**DECIDE** d'affecter au compte 1068 la somme de 417 293,04 €.

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tout acte relatif à la présente.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 02 mars 2020

**Le Maire**  
**Guy GEOFFROY**

**Signé**

Pour : 33

Contre : -

Abstention : 1